

**Master domaine Sciences humaines et sociales,  
Mention « Arts, littératures, langages »**

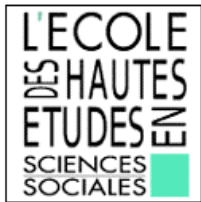
**Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation**

**1. Référentiel d'activités**

- Conception et réalisation de recherches en sciences sociales ayant comme objet les arts, les langues et les littératures et leurs interactions
- Conception de projets culturels liant les domaines des arts et des langages mobilisant les savoirs et les méthodes des sciences sociales
- Recueil des données de langue, orales ou écrites concernant les différents aspects de la langue et de la communication : la phonologie, la morphologie, la syntaxe, le lexique, la communication para-verbale (gestes, mouvements oculaires, ...) et non-verbale, les discours tels qu'ils sont produits dans diverses pratiques sociales (e. a. littérature, débats politique, publicité, presse, arts, enseignement...)
- Production de ressources linguistiques pour différents types d'applications : bases de données pour la lexicographie et la terminologie, lexiques pour des systèmes d'aide à la rédaction ou de traduction automatique ou assistée, ressources lexicales à intégrer dans des moteurs de recherche et autres outils d'extraction d'informations ou d'indexation automatique de documents, des ontologies pour le traitement automatique des langues et l'intelligence artificielle
- Conduite d'une réflexion épistémologique dans les domaines des sciences humaines et de l'image
- Construction de corpus artistiques, linguistiques et littéraires en lien avec les méthodes et les questionnements propres aux sciences humaines et sociales
- Catalogage, archivage et gestion de sources et documents originaux

**2. Référentiel de compétences**

- Maîtriser les connaissances fondamentales dans le champs des arts, de la musique, de la littérature et des médias artistiques dans une perspective interdisciplinaire (analyse thématique, formelle, socio-historique, anthropologique et cognitive)
- Analyser les œuvres et processus artistiques en s'appuyant sur les méthodes de l'analyse linguistique, stylistique et narratologique (textes) ; de l'analyse iconologique qualitative et quantitative ; de l'analyse musicologique ; de l'analyse sémiotique des médias ; de l'étude cognitive des processus de création et de réception ; et les méthodes de sciences sociales appliquées aux arts
- Savoir mobiliser les théories contemporaines en philosophie de l'art et en esthétique
- Appliquer les théories et les méthodes à des études de cas et à la production de résultats pouvant être validés empiriquement
- Concevoir une recherche originale dans le domaine de la création à partir des ressources des sciences sociales
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention



- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
  - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
  - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
  - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
  - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
  - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
  - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
  - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
  - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
  - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
  - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

### 3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.